



COMPTE RENDU du CONSEIL Municipal du 13 septembre 2022

Présents : Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Marie-France SEGARD, M. Sébastien LOUBES, Mme Isabelle PORRO, M. Daniel VENOUX

Procurations :

Mme Romane COMBES à M. Guy FREBY

Mme Cécile GAJAN à Mme Isabelle PORRO

Mme Estelle DELPON à Mme Véronique RUMEAU

Absents : M. Anselme BONNEL, M. Adrien MARROU Mme Audrey SURRE.

Désignation d'un secrétaire de séance: Patrick VOISIN

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du dernier conseil municipal
- 2- Réhabilitation de l'école de St Pierre de Dessus en salle multi-activité : plan de financement, présentation du cabinet en charge du contrôle technique et de la coordination santé sécurité
- 3- Convention avec le SMDEA-partie Brassac
- 4- Point sur le foncier de la commune : mise à jour de l'inventaire routier communal par l'entreprise Cathar'Act .
- 5- Organisation du marché de Noël.
- 6- Questions diverses –

1-Approbation du dernier conseil municipal

Approuvé à l'unanimité

2- La maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'école de St Pierre de Dessus, a été confiée au cabinet CBIT et la coordination santé sécurité à l'APAVE.



CBIT a fourni une estimation des coûts selon une grille adaptée à la demande des différents partenaires financiers. Les dépenses sont réparties par thème : Energie, accessibilité PMR, gros œuvre et second œuvre... Pour un total de 370 487 €, et avec un reste à charge de 20% pour la commune.

Cette salle est destinée d'une part aux activités périscolaires de l'ALAE (moins de 30%), mais surtout servira aux activités associatives. Les associations rayonnent sur un large territoire et seront conviées à une réflexion commune sur les activités permises par ce nouveau lieu d'accueil.

Dans ce cadre, des fonds européens (FEDER) seront mobilisés par l'intermédiaire de la région, et après étude réalisée en relation avec la Communauté d'agglomération.

3-1 Convention avec le SMDEA partie Brassac, retrait de la station d'assainissement de Las Prados et remplacement par une station de refoulement mise à disposition par la commune sur une partie de terrain de 30m² : Constitution d'une servitude pour une canalisation au profit des parcelles A 2001 55 et 56 sur la commune de Brassac, propriété de la commune de Saint Pierre de Rivière.

Approuvé à l'unanimité

3-2 Le pluvial est intégré dans les travaux de réaménagement de la traverse. Il sera enterré profondément, soit à plus de 1,50m en liaison avec les travaux d'assainissement. Nous sommes en attente du dossier du maître d'œuvre M. Morales pour déposer le dossier aux différents partenaires financiers.

4- L'inventaire des routes communales n'a pas été mis à jour depuis 1^{er} janvier 2011. Le cumul actuel est de 7 388 mètres, et ce chiffre est pris en compte dans la détermination de la Dotation Globale de Fonctionnement. Catar'Act va travailler sur l'ensemble de la commune et réalisera les actes notariés nécessaires. Par ailleurs, il lui est demandé d'intégrer le chemin de la Gouttelette, l'entrée du lotissement SURRE, la route du Pech, l'échange avec M. Molera en domaine public. D'autres dossiers comme la délimitation de Jean de Gaillard, propriété de M. et Mme Franco, la fontaine de Jean de Gaillard et les limites communales avec Foix, le hangar de M. Delrieu, sont aussi prévus.

5- Le marché de Noël est prévu le 3 décembre, compte tenu des dates déjà retenues par d'autres communes. Les Cœurs Battants pilotent cette festivité avec l'aide active du comité des fêtes. Des chapiteaux seront demandés à la mairie de Foix. Mais, le montage nécessite un important travail du comité des fêtes aidé par l'agent technique de la commune.



7- Points divers :

Une maison de St Pierre de Dessus doit faire l'objet de travaux urgents avec la mise en place d'une bâche pour éviter la poursuite de la dégradation suite aux infiltrations d'eau. Suite au rapport d'un expert, un arrêté municipal obligeant la réalisation de travaux a été pris. Des barrières de protection ont été positionnées autour de cette maison.

Un espace de répétition est demandé par l'estive pour des musiciens Ariégeois. L'occupation des 2 salles de la commune va être examinée pour une réponse favorable éventuelle.

Des compléments au prochain Echo de St Pierre sont envisagés : Calendrier des matchs de Rugby, emblème fourni par Albert Soula, opération citoyenne à St Pierre de dessus etc.

L'écoulement d'eau chargé de sable venant d'une nouvelle construction en haut du Foucharde produit une nuisance au sein du hameau.

La séance est levée à 19h.

Le secrétaire

Patrick Voisin

le Maire

Véronique Rumeau